

## "La déclaration signée par l'ÖVP et le FPÖ souligne "la responsabilité de l'Autriche en Europe"" dans Europe (5 février 2000)

**Légende:** Le 5 février 2000, l'Agence Europe à Bruxelles rend compte de plusieurs prises de position politiques en Europe sur la "crise autrichienne" et publie la déclaration conjointe de Wolfgang Schüssel et de Jörg Haider, respectivement présidents du Parti populaire autrichien (ÖVP) et du Parti libéral autrichien (FPÖ), sur la "Responsabilité pour l'avenir de l'Autriche au coeur de l'Europe".

**Source:** Europe. 05.02.2000, n° 7649. Bruxelles: Agence Europe. "La déclaration signée par l'ÖVP et le FPÖ souligne "la responsabilité de l'Autriche en Europe"", p. 1-2.

**Copyright:** (c) Agence Europe S.A.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/la\\_declaration\\_signee\\_par\\_l\\_ovp\\_et\\_le\\_fpo\\_souligne\\_la\\_responsabilite\\_de\\_l\\_autriche\\_en\\_europe\\_dans\\_europe\\_5\\_fevrier\\_2000-fr-f9111a25-a231-42f3-aada-6344902d1f6d.html](http://www.cvce.eu/obj/la_declaration_signee_par_l_ovp_et_le_fpo_souligne_la_responsabilite_de_l_autriche_en_europe_dans_europe_5_fevrier_2000-fr-f9111a25-a231-42f3-aada-6344902d1f6d.html)

**Date de dernière mise à jour:** 13/06/2014

## La déclaration signée par l'ÖVP et le FPÖ souligne "la responsabilité de l'Autriche en Europe". Déclaration de M. Fischler et de M. Solana

Les présidents de l'ÖVP et du FPÖ, Wolfgang Schüssel et Jörg Haider, ont, avant la constitution du nouveau gouvernement autrichien, signé une déclaration sur la "Responsabilité pour l'avenir de l'Autriche au cœur de l'Europe" qui avait été rédigée par le président de la République Thomas Klestil et qui réaffirme l'attachement de l'Autriche aux valeurs européennes et à la poursuite de l'intégration et de l'élargissement de l'Union. La réunion informelle des ministres des Affaires sociales des 11 et 12 février et le Conseil Affaires générales du 14 février seront les premières sessions ministérielles de l'UE auxquelles participeront les membres du gouvernement dirigé par Wolfgang Schüssel, où en particulier Benita Ferrero-Waldner (ÖVP, ancienne secrétaire d'État) est ministre des Affaires étrangères, et Karl-Heinz Grasser (FPÖ) ministre des Finances. Par ailleurs, le représentant permanent de l'Autriche auprès de l'UE, Gregor Woschnagg, sera le représentant de son pays au sein du groupe de préparation de la CIG.

### La déclaration sur la "Responsabilité pour l'avenir de l'Autriche au cœur de l'Europe"

Voici le texte signé par MM. Schüssel et Haider :

"Le gouvernement fédéral affirme sa foi inébranlable dans les valeurs spirituelles et morales qui sont l'héritage commun des peuples de l'Europe et constituent la base de la liberté personnelle, de la liberté politique et de la suprématie du droit, sur lesquelles repose toute véritable démocratie. Le gouvernement fédéral affirme son attachement au respect, à la tolérance et à la compréhension à l'égard de tous les hommes, quelles que soient leur origine, leur religion ou leur philosophie du monde. Il condamne fermement et combat activement toute forme de discrimination, d'attisement de la haine et d'intolérance dans tous les domaines. Il aspire à une société imprégnée de l'esprit de l'humanisme et de tolérance à l'égard des membres de tous groupes de la société. Le gouvernement fédéral oeuvre pour une Autriche où la xénophobie, l'antisémitisme et le racisme n'ont pas de place. Le gouvernement fédéral s'opposera avec constance à toute forme d'idéologie méprisant l'être humain et à la diffusion de telles idées et assurera aux personnes de toute nationalité - quelle que soit la raison pour laquelle elles se trouvent en Autriche - le respect intégral de leurs droits et de leurs libertés fondamentales. Il assume ses responsabilités particulières dans ses rapports respectueux avec les minorités ethniques et religieuses. Le gouvernement fédéral soutient la Charte des partis politiques européens pour une société non raciste et s'engage à œuvrer à la réalisation exemplaire des principes qu'elle contient. Le gouvernement fédéral affirme son attachement à la protection et à la promotion des droits de l'homme et à leur respect inconditionnel au niveau national comme au niveau international. Il apporte ainsi un important concours à la prévention des guerres et des conflits intérieurs portant atteinte aux droits des personnes humaines, chassés de leur patrie ou obligés à la quitter. Le gouvernement fédéral affirme son attachement aux principes de la démocratie pluraliste et de l'État de droit, communs à tous les États membres de l'Union européenne, principes ancrés dans la Constitution autrichienne et qui constituent la condition pour être membre du Conseil de l'Europe. Les droits et libertés proclamés par la Convention européenne des droits de l'homme et garantis par la Constitution autrichienne expriment clairement cette conviction.

Le gouvernement fédéral fait sien l'objectif du projet de paix en Europe. La collaboration des partis de coalition repose sur leur identification de l'Autriche avec sa qualité de membre de l'Union européenne. Le gouvernement fédéral affirme son attachement aux principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que de l'État de droit, principes communs à tous les membres de l'Union européenne, tels qu'ils sont définis dans l'article 6 de traité sur l'Union européenne. L'avenir de l'Autriche elle aussi passe par la poursuite de l'intégration et de l'élargissement de l'Union. L'histoire de l'Autriche et sa situation géopolitique lui confèrent tout particulièrement la mission de poursuivre le processus d'intégration et d'ancrer l'idée européenne plus fortement encore dans le quotidien des hommes. Le partenariat transatlantique revêtira une importance particulière pour garantir la paix et la stabilité au XXI<sup>e</sup> siècle. L'Union européenne en tant que communauté de valeurs répond aussi à une conception précise du développement futur de l'intégration européenne. Celle-ci implique en particulier l'élaboration d'une Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. L'Autriche soutient les travaux relatifs à la lutte contre toute forme de discrimination dans l'esprit de l'article 13 du traité sur l'UE.

Une pratique vivante de la démocratie et de l'État de droit exige que s'instaurent entre l'État et les citoyens des rapports offrant à l'individu de nouveaux espaces de liberté et de responsabilité. Dans l'État moderne dispensateur de services, il est préférable que certaines tâches soient confiées à des personnes individuelles ou à des organismes non-étatiques. Le gouvernement fédéral affirme néanmoins avec fermeté son attachement à la garantie solidaire des prestations de l'État social à l'égard de tout citoyen ayant besoin de l'aide et du soutien de l'État. Ceci vaut en particulier pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de profiter des chances offertes par la modernisation qui marque de plus en plus notre vie. Le principe de solidarité signifie aussi qu'il faut tenir compte des besoins et des perspectives d'avenir des générations futures pour offrir des chances équitables à tous les membres de la société et aux plans selon lesquels ils ont organisé leur vie.

Le gouvernement fédéral entend renforcer la position de l'Autriche en tant que site économique axé sur l'efficacité et la compétitivité. C'est là la base nécessaire pour garantir les emplois existants ainsi que pour créer de nouveaux emplois et assurer la prospérité dans notre pays. L'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne et une participation assurée à l'Union monétaire ont précisément été et restent des conditions essentielles pour l'avenir de l'économie et de l'emploi en Autriche. Le partenariat social a fait ses preuves en Autriche en tant qu'instrument d'implantation important pour l'économie et l'emploi et a ainsi contribué à la paix sociale dans ce pays. Le gouvernement fédéral affirme sa volonté de coopération avec les partenaires sociaux dans tous les domaines, tout en leur recommandant d'être prêts à adopter les réformes nécessaires au niveau du partenariat social, par exemple la réforme des organismes d'assurances sociales, y compris l'élection des représentants des assurés et le renforcement du caractère de service des institutions de partenariat social.

Le gouvernement fédéral est conscient du fait que la population autrichienne doit continuer à progresser résolument sur la base des grandes réalisations du passé et à développer avec persévérance les points forts de l'Autriche. L'Autriche assume ses responsabilités face à la funeste histoire du XXe siècle et aux crimes monstrueux du régime national-socialiste: notre pays endosse sa responsabilité pour les pages lumineuses comme les pages sombres de son passé et les actes de tous les Autrichiens, bons ou mauvais. Le nationalisme, la dictature et l'intolérance ont conduit à la guerre, à la xénophobie, à l'aliénation, au racisme et à l'hécatombe. Le caractère unique du crime de l'Holocauste, sans aucune mesure avec quoi que ce soit dans l'histoire, nous exhorte à une vigilance permanente à l'égard de toutes les formes de dictature et de totalitarisme. Le projet de l'Union européenne de réaliser une Europe vaste, démocratique et prospère, auquel le gouvernement fédéral adhère sans réserves, est la meilleure garantie contre un retour de ce plus sombre des chapitres de l'histoire. Le gouvernement fédéral fait sien l'objectif d'une réflexion critique sur le passé nazi. Il fera le nécessaire pour une élucidation sans réserves, pour que soient mises au jour les structures des torts causés et pour que les connaissances ainsi acquises soient transmises aux générations qui nous succéderont comme un avertissement pour l'avenir. Concernant les travaux forcés sous le régime nazi, le gouvernement fédéral s'efforcera de trouver des solutions adéquates à la lumière du rapport intérimaire de la commission autrichienne d'historiens, en tenant compte de la responsabilité primaire des entreprises concernées.

Les partis gouvernementaux se réclament d'une nouvelle forme de gouvernement et de coopération. Ils veulent résoudre des problèmes, maîtriser des défis et profiter de toutes les chances qui s'offrent parce que l'avenir de l'Autriche en Europe est la mission dans laquelle ils sont engagés. L'Autriche apportera, en tant que pays stable, partenariat, auquel on peut faire confiance, sa contribution à une cohabitation pacifique et garante de sécurité en Europe et dans le monde."

### **Déclaration du commissaire (autrichien) à l'Agriculture et à la Pêche**

Par ailleurs, le commissaire Franz Fischler a fait à titre personnel la déclaration suivante :

"La participation du Parti libéral autrichien (FPÖ) au gouvernement de mon pays, j'en ai pleinement conscience en tant qu'europeen convaincu et citoyen autrichien, alourdit le poids de mes responsabilités. Je partage les inquiétudes que la Commission a exprimées dans sa déclaration. C'est le devoir et la volonté

expresse de la Commission, mais aussi son rôle en tant que gardienne des traités, que d'exercer une vigilance sans faille et de réprimer la moindre infraction au droit communautaire. Il n'empêche que la Commission n'a pas à isoler un État membre. C'est le contraire qu'il faut faire; notre devoir est d'aider le pays en cause à ne pas s'éloigner de l'Europe. Voilà pourquoi la Commission maintiendra ses relations de travail avec l'Autriche, car c'est là une nécessité. Ma responsabilité était et demeure notamment de faire percevoir à mes compatriotes les préoccupations internationales, d'expliquer que l'Union européenne n'attaque ni l'Autriche en tant que pays, ni les Autrichiens. Elle a bien spécifié que le respect des valeurs fondamentales de l'Union comme la tolérance, la solidarité ou les droits de l'homme doit aller de soi pour chaque État membre. Aucun Autrichien qui aime son pays ne me contredira sur ce point. J'ai aussi, à mes propres yeux, la responsabilité de contribuer à la défense de la considération méritée que l'Autriche s'est acquise à l'étranger. Il est en effet évident que l'Autriche n'est pas un bastion fasciste de l'intolérance, mais une démocratie qui fonctionne. Les Autrichiens, peuple souverain d'un État indépendant, ont naturellement le droit de décider démocratiquement de leurs affaires. C'est d'ailleurs ce qui vient de se passer, que cela plaise ou non. Ce que nous ne pourrions pas accepter, ce serait une politique qui mettrait en cause les valeurs intangibles de l'UE.

Au mois de décembre, j'ai personnellement tenu en présence du chef du FPÖ des propos très clairs en déclarant qu'il n'y a pas de place, dans notre Europe, pour le nationalisme, la xénophobie ou l'intolérance. Telle est la position à laquelle je me tiens et je ne suis pas disposé à changer d'un iota le texte du discours que je viens de rappeler. Au reste, c'est dans cet esprit qu'il convient d'apprécier mon appartenance au Parti populaire autrichien, dont les valeurs sont identiques à celles de tous les autres partis démocrates-chrétiens européens. Pour moi il est évident que je mettrais en question mon adhésion à la ÖVP, si ces principes n'étaient pas maintenus. J'ai lu avec une extrême attention le préambule du programme de gouvernement de la nouvelle coalition et je n'y ai trouvé aucun passage de nature à remettre en cause les hautes aspirations qui sont les nôtres dans le domaine des valeurs. Ce programme de gouvernement refuse les surenchères, tout comme il refuse la xénophobie et l'intolérance. Il accepte clairement l'élargissement vers l'Est, de même que l'intégration européenne en général et la coresponsabilité des Autrichiens dans le chapitre le plus sombre de notre histoire, l'Holocauste. Il y a incontestablement là un progrès important, dont je me félicite et où je vois des gages propres à apaiser la communauté internationale. Je veux espérer que le FPÖ a donné en l'occurrence un signal fort, attestant qu'il a rompu avec son passé. On ne saurait toutefois se contenter de mots et c'est désormais à ses actes que le gouvernement autrichien, plus que nul autre, devra être jugé".

### **M. Solana : les institutions ont réagi chacune dans le cadre de ses compétences**

En recevant vendredi la presse européenne, le secrétaire général du Conseil de l'UE/Haut Représentant pour la PESC, Javier Solana, s'est dit "très, très satisfait de la manière de laquelle les institutions européennes avaient réagi" aux événements en Autriche. Chaque institution - Conseil, Commission, Parlement européen - a réagi "très rapidement, dans le contexte de ses compétences", en montrant que, lorsque les valeurs fondamentales et les principes sont en jeu, il n'y a pas de "possibilité de compromis". M. Solana a aussi voulu rappeler l'importance des décisions prises au sommet d'Helsinki, en particulier en ce qui concerne la CIG et la PESC, et, en estimant que l'an 2000 sera "une année d'action, mais aussi de réflexion pour nous tous", il a souhaité que "les choses se déroulent de manière rapide", afin de maintenir les promesses d'Helsinki.

### **Mme Sickl invitée à la réunion informelle des ministres des Affaires sociales**

Le porte-parole de la Commission européenne a indiqué ce vendredi que la Commission a constaté que la déclaration politique du nouveau gouvernement autrichien est cohérente avec les principes et les valeurs fondamentales inscrits dans le traité communautaire, - elle n'est pas du tout en harmonie avec de nombreuses déclarations et prises de position de M. Haider. Cette absence de cohérence entre le langage officiel et le langage utilisé dans la vie politique incite la Commission au maximum de vigilance.

Le porte-parole a ajouté que la ministre des Affaires sociales du nouveau gouvernement autrichien, Mme Elisabeth Sickl (du parti de M. Haider), a été invitée par le président du Conseil à participer à la réunion informelle des ministres des Affaires sociales des 11 et 12 février à Lisbonne, conformément au principe du fonctionnement régulier des institutions. Il a rappelé par ailleurs que le Conseil est saisi d'une proposition de

la Commission "contre toutes les discriminations" fondées sur la race, la religion ou de toute autre nature. L'examen par les Quinze dans le cadre du Conseil commencera le 13 février, et la Commission est confiante que cette proposition, qui requiert l'unanimité, sera rapidement approuvée par le Conseil.

### **M. Kahn exprime à M. Schüssel les inquiétudes de l'Observatoire du racisme**

L'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (EUMC), agence indépendante de l'UE basée à Vienne, a exprimé dans une déclaration ses inquiétudes pour la situation en Autriche, et son président Jean Kahn, a fait part le 3 février à Wolfgang Schüssel de ces inquiétudes. Le 4 février, devant la presse, M. Kahn a dit que l'Observatoire "resterait les yeux et les oreilles de l'UE en ce qui concerne le racisme et la xénophobie" et que, en examinant "en détail toute action menée par les gouvernements de l'UE" qui irait contre les traités, il fournira "une information objective et des recommandations d'actions" à ce sujet.